

VILLE DE LILLE
MUSEE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

106/340

Procès-verbal de la Réunion de la Commission Administrative
du 16 Octobre 1958

---oOo---



La Commission Administrative du Musée Industriel et Commercial s'est réunie le Jeudi 16 Octobre 1958 sous la présidence de Maître ROMBAUT, Adjoint au Maire de Lille.

Etaient présents : Maître DECROIX, M.M. ASTIE, BERNARD, BORREWATER, DRANSART, GAUTIER, HAMY, LOMBREZ et LELEU Conservateur du Musée.

Maître DECROIX présente les nouveaux Membres de la Commission M.M. ASTIE, GAUTIER et HAMY et remercie M.M. BERNARD et LOMBREZ d'avoir bien voulu assister à cette réunion.

Maître ROMBAUT souhaite la bienvenue à M. ASTIE, Conseiller Municipal, remplaçant M. DECAMPS décédé, ainsi qu'à M.M. GAUTIER et HAMY Membres de la Chambre de Commerce remplaçant M.M. E. BERNARD et LOMBREZ. Il déclare M.M. ASTIE, GAUTIER et HAMY, installés dans leurs fonctions.

Au nom de Monsieur le Maire et au nom de la Ville de Lille, Maître ROMBAUT remercie très vivement M. E. BERNARD Membre de la Commission depuis 1936 et trésorier depuis 1940, ainsi que M. P. LOMBREZ Membre de la Commission depuis 1943, pour leur excellente collaboration dans l'administration du Musée dont on découvre à chaque visite tout l'intérêt et toute la nécessité; il souhaite que le public soit de plus en plus nombreux à profiter des collections mises à sa disposition d'une façon aussi judicieuse.

Maître DECROIX s'associe aux paroles que M. le Président vient de prononcer et propose que l'Honorariat soit conféré à M.M. BERNARD et LOMBREZ. La Commission unanime en décide ainsi.

Il est ensuite procédé au renouvellement du bureau; sont confirmés dans leurs fonctions : Maître DECROIX, Vice Président, M. DRANSART, trésorier, M. BORREWATER secrétaire.

La Commission entend ensuite un résumé de l'activité du Musée pour l'année 1957.

| | |
|--|-------|
| - Le nombre de visiteurs s'est élevé à | 7.460 |
| - 37 groupements ou écoles pour | 907 |
| | ----- |
| soit au total | 8.367 |

| | | |
|--|-----------|----|
| La Bibliothèque a reçu 120 périodiques : | Français | 84 |
| | Etrangers | 36 |

Par suite de dons et mises en dépôt, la salle de lecture offre au public, environ 7.000 volumes.

.../...

Les collections de la Halle aux Sucres s'acheminent un peu à la fois vers le Musée de la rue du Lombard où chaque objet est nettoyé, identifié, classé, muni d'étiquette et inscrit sur les registres d'inventaire, puis, soigneusement emballées, ces collections attendent le moment où elles pourront être exposées. Il ne faut pas se dissimuler que c'est là un travail de longue haleine et à ce sujet le Conservateur informe la Commission qu'au mois d'Avril prochain, M. Lucien LEJEUNE surveillant chargé de la salle de lecture et des travaux de secrétariat sera atteint par la limite d'âge. Pendant dix années, cet employé a aidé le Conservateur dans ses multiples tâches et à son entière satisfaction. Il serait souhaitable que l'Administration Municipale remplace cet employé par un agent sérieux, ayant du goût et de l'initiative, une très bonne écriture et une instruction suffisante pour l'exécution des travaux de secrétariat et d'inventaire des collections. Cet agent devant être dans la salle de lecture en contact permanent avec le public, il est indispensable qu'il ait une bonne tenue. La Commission est d'avis qu'un tel collaborateur est absolument nécessaire pour la bonne marche du Musée qui prend de plus en plus d'extension; elle émet le vœu qu'un employé répondant à ce critère soit trouvé parmi le personnel municipal. M. l'Adjoint ROMBAUT promet d'intervenir auprès de son collègue délégué au personnel pour que satisfaction soit donnée à cette légitime demande.

Locaux occupés par une locataire :

Il s'agit des appartements du Rez-de-chaussée et du premier étage occupés par Melle BECAR.

Répondant aux questions posées par les Membres de la Commission, le Conservateur explique qu'en 1949, la Ville a entamé une procédure en vue de l'expulsion de Melle BECAR des locaux destinés à l'agrandissement du Musée.

M. le Président du Tribunal avait décidé que cette personne était sans droit et lui accordait un délai expirant en Avril 1950 et la condamnait aux dépens.

Puis M. GAIFIE, Maire de Lille, ayant mis provisoirement quelques pièces à la disposition de M. SERRURE, avait autorisé Melle BECAR à rester dans les lieux jusqu'au départ de M. SERRURE. M. SERRURE a quitté les locaux en 1954.

De l'échange de vues qui suit, il résulte que cette locataire se perpétue dans les lieux tout en laissant entendre de temps à autre qu'elle partirait bientôt. Les pièces qu'elle occupe sont indispensables pour l'organisation du Musée et dans l'immédiat, sa présence gêne considérablement les travaux. La Commission sollicite avec instance la mise à la disposition du Musée des locaux dont il s'agit, et émet le vœu que la Ville trouve dans un délai rapproché un logement pour Melle BECAR.

Me ROMBAUT reconnaît le bien fondé de cette demande et informe la Commission qu'il interviendra auprès de M. l'Adjoint au Contentieux pour que soit donné satisfaction.

.../...

La Commission prend acte :

1^o - De la participation du Musée à l'Exposition de l'Image de Lille qui s'est tenue au Palais des Beaux-Arts de Lille ainsi qu'à l'exposition qui s'est tenue à Paris du 12 Février au 25 Mai 1958.

2^o - Du prêt des voitures au Service des Fêtes pour le cortège des fêtes de la Pentecôte. Ces voitures furent à cet effet, remises en ordre et nettoyées; malheureusement, après les fêtes, ces voitures furent transportées au Palais Rameau sans que le Conservateur en soit averti; elles ne furent pas garanties pendant l'exécution des travaux et on les a retrouvées en piteux état.

La Commission regrette que des précautions n'aient pas été prises pour protéger ces voitures de grande valeur et elle demande qu'un local convenable et accessible soit trouvé pour l'entrepôt de ces véhicules en attendant que les locaux de l'école NONGE puissent être mis à la disposition du Musée.

Il est ensuite donné lecture de la lettre de la Chambre de Commerce de Lille qui promet d'envisager le relèvement de sa subvention pour l'année 1959. A la demande de Me ROMBAUT, les Membres de la Commission représentant la Chambre de Commerce s'engagent à intervenir auprès de leur Compagnie pour l'attribution d'une subvention nettement supérieure.

Salle d'Exposition :

Il semble à la Commission que la salle renfermant les collections d'outre-mer pourrait s'appeler " Musée de la Communauté Française " cette question sera reprise à la prochaine réunion, mais déjà M. le Président promet d'attribuer quelques tableaux exotiques pour l'ornement de cette salle.

Crédit Spécial ;

Le Conservateur expose ensuite qu'il a demandé à la Ville un crédit de 250.000 francs pour l'achat de vitrines en cuivre et glaces offertes par les magasins SIGRAND de Lille. Devant l'intérêt certain de cette opération, la Commission remercie Me ROMBAUT d'avoir émis un avis favorable et espère que l'Administration Municipale accordera cette subvention.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h 30.

Le Président,

G. ROMBAUT

Le Secrétaire,

L. BORREWATER.

Avant la réunion Messieurs les Membres de la Commission avaient visité le Musée sous la conduite de Me DECROIX et de M. LELEU, Conservateur.